



CATHERINE COURSOL AVOCATE

Barreau du Québec – 2013

T 514.312.0450
F 514.905.2001
CCoursol@lcm.ca

DOMAINES D'EXPERTISE

Litige civil et commercial	Responsabilité professionnelle
Actions collectives	Droit de la copropriété
Droit de la construction	Droit de l'emploi

BIOGRAPHIE

Catherine Coursol possède une vaste expérience en matière de litige civil et commercial et d'actions collectives, notamment en ce qui a trait à la présentation de demandes devant les tribunaux, la rédaction de procédures et de plans d'argumentation et la préparation de témoins, de même qu'à l'élaboration des approches stratégiques destinées à maximiser les chances de succès des clients.

Avant de se joindre à LCM Avocats, M^e Coursol a pratiqué dans un grand cabinet international ainsi que dans un cabinet boutique montréalais spécialisé en litige civil et commercial et en actions collectives.

M^e Coursol a toujours été engagée dans sa communauté. Durant ses études en droit, elle a été présidente de l'Association des étudiants de la Faculté de droit de McGill, et elle siège aujourd'hui sur le conseil d'administration de Moisson Montréal. Elle est de plus la présidente et fondatrice des Jeunes Alliés de Moisson Montréal, un comité de jeunes professionnels qui a pour objectif d'amasser des fonds pour Moisson Montréal en organisant des activités de financement et de réseautage.

En 2017, elle a obtenu un D.E.S.S. en gestion, avec mention d'excellence, de HEC Montréal.

MANDATS REPRÉSENTATIFS

Représentation de clients en matière de violation de contrats commerciaux et d'actions sur compte

Représentation d'un courtier en douanes dans le cadre d'un recours en responsabilité professionnelle

Représentation d'un conseil de bande cri dans le cadre de poursuites pour des infractions à ses règlements

Représentation de membres d'actions collectives en droit de la consommation et en droit de la concurrence

Représentation de clients dans des réclamations en matière de vices cachés.

Représentation d'une avocate en entreprise dans le contexte d'une demande fondée sur le secret professionnel pour obtenir l'annulation d'une assignation à comparaître et d'une ordonnance de confidentialité

Représentation en appel dans le cadre d'un recours en diffamation

Représentation en demande dans un recours en injonction provisoire pour faire annuler un appel d'offres.

FORMATION

B.C.L., LL.B.
Université McGill, 2012

D.E.S.S. en gestion
HEC Montréal, 2017

PROFESSIONAL ASSOCIATION

Barreau du Québec
Jeune Barreau de Montréal

LCM AVOCATS INC. | LCM ATTORNEYS INC.

600, De Maisonneuve Ouest | West, #2700
Montréal (Québec) H3A 3J2

T 514.375.2665

F 514.905.2001

info@lcm.ca | lcm.ca